

De la transcatégorisation de *CE* en français médiéval : une histoire de vases communicants ?

About the transcategorisation of *CE* 'this/that/it' in medieval French:
a case of interconnection?

Daniéla Capin¹

Abstract: The study describes a set of configurations in which *CE* (translated variously « this », « that » or « it ») is absent or present in the testimonials of the ancient language and compares them to the achievements of the contemporary language in order to draw the history of these constructions and to show the changes in the *CE* status. At the end of the study, the invariant *CE* appears as a perfect example of the transcategorisation phenomenon.

Key words: transcategorisation, relative clause, adverbial clause, complement clause, subject clause, incidental interrogatives, quotative frames.

1. Introduction

Cette étude est la suite d'une série consacrée à la présence ou absence de *CE* dans différentes configurations de la langue ancienne². Ces études ont été inspirées par une suggestion d'Annie Kuyumcuyan : dans le cadre de ses recherches sur le rôle de *CE* elle m'avait proposé, il y a quelques années, d'enquêter sur ses attestations dans les conjonctives directes et indirectes et dans les relatives de type « périphrastique » en français médiéval. Par la suite, j'ai pu élargir la perspective en englobant l'ensemble des complétives et relatives, en y ajoutant les incisives, les incidentes et quelques circonstancielles, en somme, des constructions très différentes, mais dont l'histoire se caractérise par l'apparition ou la disparition du terme en question.

Si l'on compare leurs réalisations dans la langue ancienne à celles de la langue moderne, on constatera rapidement le chassé-croisé des résultats : *CE* était attesté dans certaines configurations

¹ Faculté des Lettres, UR1339 LiLPa, Université de Strasbourg ; dcapin@unistra.fr.

² Je remercie les relecteurs pour leurs lectures attentives : une aide précieuse qui m'a permis d'améliorer sensiblement ce texte.

qu'il désertera par la suite, et *vice versa* – il était absent dans des configurations où il est actuellement présent.

Peut-on appréhender ces transformations comme une relation entre vases communicants ? La métaphore peut paraître incongrue puisqu'elle suggère une interprétation globalisante, alors que les relations de dépendance et le fonctionnement des structures examinées sont très différents. Inspirée par les données et les analyses déjà proposées, j'essaierai d'apporter une réponse. Elle permettrait i) de souligner le caractère flexible, transcategoriel de *CE* et, par là, de rendre compte de son remarquable potentiel ; ii) d'attirer l'attention sur des périodes, parfois très longues, de flottements entre l'émergence de nouvelles configurations et l'abandon des anciennes ; iii) d'insister sur le rôle des facteurs conjoints – des interférences avec d'autres structures – pour expliquer les variations diachroniques ; enfin, très modestement, iv) de valider ou d'invalider la reconnaissance des statuts de *CE* dans la langue moderne en apportant des compléments pour la compréhension de sa présence et de son fonctionnement actuel.

2. De la *transcategorisation*

Comme son nom l'indique, la *transcategorisation* indique un changement categoriel. Elle couvre également :

- 1) des termes dont il est difficile de déterminer avec certitude l'appartenance categorielle ;
- 2) des termes appartenant à une catégorie déterminée, mais avec des degrés de prototypicalité différents : dans une catégorie donnée, certains termes sont plus proches du prototype que d'autres ;
- 3) des termes qui peuvent être attestés dans plusieurs catégories.

Les premiers sont souvent évoqués dans les études diachroniques³, les deux autres sont attestés aussi bien en diachronie qu'en synchronie. Leurs attestations massives incitent à une plus grande vigilance dans l'interprétation des modifications qui surviennent dans l'histoire de la langue. Après l'examen de plusieurs cas classés *grammaticalisations*, je propose d'utiliser le terme de *transcategorisation* pour noter deux réalités : i) pour signaler une étape interne dans le processus graduel (*alias*, la chaîne, le *shift* ou *cline*⁴) de *grammaticalisation* ; ii) pour nommer un processus indépendant, englobant la *grammaticalisation*. Associant diachronie et synchronie,

³ Ainsi, une étude séminale de Combettes (2001) signale des cas particulièrement intéressants où il est difficile de proposer un appariement categoriel stable pour le terme *le*, entre pronom et déterminant/article dans les textes d'ancien français.

⁴ Termes souvent utilisés dans la littérature anglo-saxonne pour visualiser la gradualité caractéristique de la *grammaticalisation*.

cette approche de la *transcatégorisation* est différente des versions proposées par d'autres chercheurs⁵ ; pour la distinguer, j'ajoute l'étiquette « élargie ».

Le tableau suivant signale les différences entre la grammaticalisation entendue au sens étroit du terme⁶ et la transcatégorisation « élargie ».

Grammaticalisation	Transcatégorisation « élargie »
Changement catégoriel du lexical au grammatical et du grammatical au plus grammatical, soit décatégorisation	Changement et recouvrement catégoriel de type conversion, soit recatégorisation
Figement, avec comme conséquence possible, l'élimination des variantes préalablement existantes et augmentation de la fréquence du terme créé	Absence de figement, dynamisme et souplesse
Changement de format (agglutination, troncatures)	Format invariant
Abandon d'une structure pour une autre	Fonctionnement conjoint dans différentes structures
Unidirectionalité, Gradualité et Irreversibilité	Multidirectionalité, Continuum et Réversibilité.
Javellisation sémantique (rétention / attrition)	Ajustements sémantiques
Création de termes nouveaux, innovation et conventionalisation	Routine et déplacement fonctionnel
Complexité « manifeste » (<i>Overt complexity</i>) ⁷	Complexité « cachée » (<i>Hidden complexity</i>)

Tableau 1 : Différences entre la grammaticalisation au sens étroit et la transcatégorisation « élargie »

Faute de pouvoir commenter ces différences dans le détail, on retiendra que la *grammaticalisation* suppose le passage depuis une catégorie majeure vers une catégorie mineure, alors que la *transcatégorisation* souligne la mobilité catégorielle et correspond à une schématisation : dans un contexte syntaxique particulier, seules quelques propriétés du terme seront sélectionnées, sans impliquer une

⁵ Pour une histoire du terme *transcatégorisation* voir Capin et Badiou-Monferran (2020), Capin (2023a, 2024 à par. et en préparation).

⁶ Beaucoup d'études se revendiquent du « *broad/ extended view of the grammaticalization* » où tout type de changement conduisant à un usage fréquent ou simplement correspondant à la norme en vigueur est appelé *grammaticalisation*. Lehmann ([1982] 2002 : 32-47) met en garde contre une telle utilisation du terme.

⁷ La distinction entre complexité manifeste et cachée est commentée dans Bisang (2014). Je me borne ici à signaler que la complexité manifeste est liée au besoin du locuteur d'explicitier son propos, alors que la complexité cachée naît de son effort de l'économiser.

modification de surface ni une perte de privilèges syntaxiques comme dans le cas de la grammaticalisation. De même, la transcatégorisation ne conduit pas à une déperdition sémantique, tout au plus à un réajustement sémantique, autrement dit à un dosage différent des caractéristiques sémantiques. Enfin, la grammaticalisation correspond à une innovation, la transcatégorisation – à une routine, un fait courant, récurrent en langue.

Particulièrement flexible, *CE* rejoint la masse des termes transcatégoriels : derrière l'apparente unité de la forme de surface se cachent différentes catégories, sémantiquement et fonctionnellement distinctes. Cette plasticité a été démontrée pour les langues modernes⁸, les exemples médiévaux qui suivent ajoutent à l'inventaire des cas désormais disparus, amplifiant la transcatégorialité du terme.

3. *CE* dans les relatives

3.1. Les « périphrastiques » (Riegel, Rioul et Pellat 2021 : 814-815)

L'appellation choisie par les linguistes vise à distinguer ce type de relatives des relatives pourvues d'un antécédent nominal ; l'antécédent dans la « périphrastique » étant de type démonstratif – *ce*, pour les entités non-animées ou *celui/celle/ceux*, etc. pour les animées – les linguistes lui reconnaissent un statut quasi-nominal. La relative fonctionne toutefois comme épithète. *CE* est interprété différemment selon les linguistes : dissocié du relatif, il est classé pronom (Riegel *et al.* 2021 : 814-815) ; substitut abstrait du contenu de la relative (Damourette et Pichon 1911-1940 : §2498) ; pronom déterminé par le contenu de la relative (Muller 2020 : 111-112) ; intégré au relatif, *CE* est considéré comme une partie du groupe complexe formé avec le pronom relatif, ce dernier sémantiquement « indéfini » à l'origine (Le Goffic 2005 : 27-30 et 2020 : 99). Sur le plan purement sémantique, les linguistes sont d'accord pour y voir l'équivalent d'un nom de contenu vague.

Dans les textes littéraires⁹ de la période Ancien Français (AF, 1000-1350 environ), *CE* n'est pas encore nécessaire pour substantifier le contenu propositionnel (1 à 3) :

- (1) Aidez moi tant que fors en soie, puis vos dirai *que* je feroie. (*Renart*, 1180, 79)
 'Aidez-moi jusqu'à ce que je sorte, puis je vous dirai ce que je ferai.'

⁸ Voir à ce sujet l'excellent n°205 de *Langue française* (dir. Kuyumcuyan et Theissen), ainsi que Himmelmann (1996).

⁹ Les textes non littéraires s'affranchissent plus rapidement des variations qui sont signalées dans cette étude (voir Capin 2022).

- (2) Endementiers qu'il regardoit a ceste chose, que il pensoit *que* il porroit faire de l'un et de l'autre, car illuec ne les baoit il pas a laissier, il regarde viers la foriest ... (*Suite du Roman de Merlin*, 1235, §112)
 'Pendant qu'il envisageait tout cela et qu'il pensait à ce qu'il pourrait faire de l'un et de l'autre, car il ne souhaitait pas les laisser là, il regarda vers la forêt ...'
- (3) Asez savez *que* vus lur aviez pramis. (*La Chanson de Guillaume*, 1150, 28)
 'Vous savez bien ce que vous leur avez promis.'

Il commence à apparaître, comme le montrent les dates des exemples suivants, dès 1300 :

- (4) ...et portoit un pot pendu a son col ou l'en metoit *ce que* l'en li donnoit pour aumone (G. de Saint Pathus, *Miracles de Saint Louis*, 1300, 104)
 'Il portait, pendu à son cou, un pot où l'on mettait ce que l'on lui donnait pour aumône.'
- (5) ...il m'assaudront de guerre et me vauront tolr *ce que* vous m'avez donné (*Artus de Bretagne*, 1305, 253)
 '... ils m'attaqueront et voudront me prendre ce que vous m'avez donné.'

La construction sans CE reproduit la configuration du latin classique : un antécédent indéfini animé (7) ou non-animé (8) est rarement exprimé en latin classique (Ernout et Thomas 1965 : 332-333) :

- (6) Dum rogat, pro *qua* rogat, occidit, (Ovidius Naso, *Metamorphoses*, lib.6, v.294, LLA 230)
 'Tandis qu'elle prie, <celle-là> pour laquelle elle prie, expire.'
- (7) Vir bonus non potest non facere *quod* facit ; non enim erit bonus, nisi fecerit; ergo nec bonus vir beneficium dat, quia facit *quod* debet, non potest autem non facere *quod* debet. (Seneca, *De beneficiis*, lib.6, cap .21, LLA 335, PH)
 'Un homme bon ne peut s'empêcher de faire <ce> qu'il fait ; car il ne sera pas bon s'il ne le fait pas; c'est pourquoi l'homme de bien ne fait pas non plus de bienfaisance, parce qu'il fait <ce> qu'il doit, mais il ne peut pas ne pas faire <ce> qu'il doit.'

L'antécédent démonstratif continue à faire défaut en latin tardif (Väänänen 1967 : 172) :

- (8) Numquid uident *quod* habent? Nec ipse uidet. (Augustinus Hipponensis, *Sermones ad populum*, sermo 38, pag.483, CPL0284)
 'Vont-ils voir <ce> qu'ils ont ? Il ne le verra pas lui-même.'

Compte tenu de ce rappel, on pourrait avancer l'hypothèse que l'utilisation de plus en plus régulière de CE devant le relatif correspond

à la nécessité, croissante dans l'évolution du français, d'une bonne formation du syntagme nominal, en parallèle avec la « montée » des articles devant les noms. La stabilisation de la configuration est lente : même si *CE QUE* est attesté dès 1300 (cf.4, 5), on trouve encore, en Moyen Français (MF, 1350-1550), des exemples où *CE* est une forme prédicative, autonome, séparée du relatif par un verbe :

- (9) Secondement se prend conformeté selon la cause faisant et effective, comme quant aucun, c'est a scavoir, veult que Dieu veult qu'il vueille, car Dieu en lui a fait ceste voulenté. Dieu une chascune voulenté a ordonné en bien, et *ce* veult *que* nous veullons. (Hugo Ripelinus Argentoratensis, *Le Somme abrgiet de theologie*, 1481, 175)
 'En deuxième lieu, la conformité vient en fonction de la cause effective, comme lorsque chacun veut que Dieu veut ce que chacun souhaite, car c'est ainsi la volonté de Dieu. Dieu a tout aménage en bien et veut la chose que nous voulons.'¹⁰

Tout en restant déterminé par la relative, *CE* a ici encore le statut d'un démonstratif qui renvoie à une entité identifiée dont la sélection se fait par le contexte et dont les propriétés sont fixées par le contexte : Dieu veut cette chose qui appartient à la catégorie de choses que nous voulons. Dans la langue moderne, la situation est (désormais) différente : dans les relatives « périphrastiques » *CE* équivaut à un nom non-nommé, défini par la relative. Comme le montre Muller (2020 : 105-111), en français moderne, *CE* ne peut pas commuter avec *cela*, et accepte occasionnellement le nom *chose* dans certains contextes. Une analyse convoquant *cela* et *chose* ne peut pas être menée avec la même certitude pour les textes anciens : *cela* ne se répand vraiment qu'au 16^e s (Marchello-Nizia 1995 : 115-183). Quant au terme *chose*, il n'est pas encore stabilisé : déterminé ou non, *chose* réfère soit à une entité identifiée (animée ou non-animée), soit à une entité non-identifiée ; dans d'autres cas, *chose* fait partie du conjonctif, comme on le verra dans ce qui suit (31, 32). Ainsi, dans les exemples de relatives avec *chose que/qui* de la période AF, l'antécédent est identifié et la relative n'est pas « périphrastique » : en (10), en dépit du fait qu'elle soit dans la portée de la négation ; en (11) – en dépit du contexte hypothétique ; quant à (12), la discontinuité entre *chose* et la relative rappelle le cas de (9) :

- (10) Chou est mes consaus : ore i parra que entre vous en dirés. - Par Dieu, ce dient tout li autre, cis consaus est bons ne il ne nous dist *chose que* nous n'en puissions bien faire, se nous sommes sage. » (*La Suite Merlin*, 1235, §434)
 'C'est mon avis : maintenant on verra ce que vous en direz. - Au nom de Dieu, s'écrièrent tous les autres, ce conseil est excellent et il ne nous dit rien <pas une chose > que nous ne puissions facilement

¹⁰ Des cas similaires sont signalés par Jokinen (1986 : 172-174) et Wunderli (1978 : 239).

réaliser si nous savons comment nous y prendre.’

- (11) Sire, fait Giffiés, chou est li premiers dons que je vous aie requis puis que vous premiers portastes couronne : se je onques fis *chose qui* vous pleust, ne m'en escondissiés !» (*La Suite Merlin*, 1235, 40)
 ‘Sire, c’est le premier don que je vous ai demandé depuis que vous avez été couronné. Si j’ai jamais fait quelque chose <une chose> qui vous ait plu, ne me la refusez pas.’
- (12) Li rois de l’arbre est devallez;/ En son cuer dit or croit sa feme / Et mescroit les barons du reigne/ Que li faisoient *chose* acroire / *Que* il set bien que n’est pas voire / / Et qu’il a prové a mençonge. (Bérout, *Le Roman de Tristan*, 1170, 9)
 ‘Le roi est descendu de l’arbre. Il se dit qu’il croit sa femme et ne croit pas les nobles du royaume qui lui faisaient croire une chose laquelle, il le sait bien, n’est pas vraie et qui est un mensonge.’

Une dernière remarque : dans le cas des interrogatives indirectes, l’évolution des configurations suit celle des « périphrastiques » puisque les attestations sans CE sont majoritaires en AF (13, 14), alors que celles avec CE deviennent plus fréquentes dans la période du MF (15) :

- (13) Uns aigles, ço dit l’on, parla, / Ne *sai que* dist ne *que* nunça. (Wace, *Roman de Brut*, 1155, 89)
 ‘Un aigle, on le dit, parla. Je ne sais ce qu’il dit, ni ce qu’il annonça.’
- (14) Nus d’eus ne *sot que* il volt dire / fors seul li rois qu’en ot grant ire... (*Roman de Thèbes*, 1150, 65)
 ‘Personne ne sut ce qu’il voulut dire, excepté le roi qui en éprouva une vive douleur...’
- (15) Et certes quiconques passe la loy de neccessité et quiert plus que usage ne requiert et demande *ce que* il n’a pas, il est desmesuré en son ardeur de desir. (Denis Foulechat, *Le Polycratique de Jehan de Salisbury*, 1372, VII, 200)
 ‘Certes, quiconque passe outre la loi de nécessité et cherche à avoir plus que l’usage ne requiert, et demande ce qu’il n’a pas, celui-ci dépasse les bornes dans son désir ardent.’

Je n’ai pas trouvé d’exemples avec *ce que* discontinu dans les interrogatives indirectes, mais les nombreux exemples d’interrogative directe (comme, par ex. 16) laissent à penser que CE aurait subi le même changement de statut que celui relevé pour la « périphrastique », à savoir le passage depuis la forme autonome à la forme clitique :

- (16) Veit le Girard, si l’ad a raisun mis: « Ço que pot estre, chevaler Esturmi? » (*Chanson de Guillaume*, 1150, 20)
 ‘Gérard le vit et lui adressa la parole : « Quelle chose cela peut être, chevalier Estourmi ? »

Cette modification permet de comprendre pourquoi, dans la langue moderne, l’agencement de l’interrogation indirecte permet de

signaler soit une question au sens étroit, soit une question au sens large. Kunstmann (1990 : 114-118) donne une description détaillée de cette évolution, rappelant les conséquences de la confusion *qui / que* caractéristique pour les textes du Moyen Âge. De son côté, Le Goffic (2020 : 85-87) attire l'attention sur une autre raison possible pour expliquer le recours à *ce que* : le remplacement de *quoi*, forme autonome par *ce que*, forme non-autonome.

Ainsi, à la fin du Moyen Âge, la relative « périphrastique » et l'interrogative indirecte utilisent majoritairement (mais pas essentiellement) *CE*, forme contiguë au relatif/interrogatif, déterminée par la proposition relative, renvoyant à un référent de type propositionnel.

L'histoire et le fonctionnement des relatives « pseudo-périphrastiques » est différente.

3.2. Relatives « pseudo-périphrastiques »

Kuyumcuyan (2011) désigne ainsi des relatives de forme proche de celle des « périphrastiques », mais distinctes parce qu'elles réalisent une nouvelle prédication sous forme de commentaire, de récapitulation d'un énoncé précédent fait par un énonciateur spécifique – soit une « méta-énonciation » (2011 : 192). Pour Gary-Prieur (2007), il s'agit de « relatives détachées » ; pour Muller (2018) – de « relatives de reprise de contenu propositionnel ».

Si l'on observe les dates des exemples suivants, on remarquera une chose curieuse : *CE* est majoritaire dans les exemples avant 1300 (17,18), alors que les attestations ultérieures semblent revenir à l'usage de *que* seul (19) :

- (17) Totes lors jenz unt fait joster / moct en orent a demesure / Felon, traïtor e parjure / Chevaucherent vers Roem dreit / *Ce que* il porent a espleit (Benoît de Sainte Maure, *Chronique des ducs de Normandie*, 12^e s., v. 11275-11800)
'Ils firent combattre tous leurs gens de manière excessive : les mauvais, les traîtres et les parjures. Tous se rendirent droit à Rome, ce qu'ils firent avec empressement.'
- (18) se trainoit un petit as mains et as naches ou as hanches de lieu a autre, en reposant soi mout souvent, *ce que* ele ne fesoit mie devant les quatre ans. (G. de Saint Pathus, *Miracles de Saint Louis*, 1300, 109)
'Elle se déplaçait un peu en s'appuyant sur les mains, le derrière ou les hanches, en se reposant souvent, ce qu'elle n'avait pas fait avant d'avoir quatre ans.'
- (19) ... je vous promectz et asseure, sur ma foy, que tant que je vive aultre homme n'aray espousé [...] que vous, voire tant que me serez loyal et entier, *que* j'espere (*Cent Nouvelles Nouvelles*, 1464, 148)

Comment expliquer cette différence ? *CE* ne renvoie pas ici, comme l'ont déjà expliqué les linguistes cités plus haut, à un ensemble vague, comme dans le cas des « périphrastiques » ; il reprend le prédicat particulier, le prédicat antérieur, en totalité ou en partie, afin que ce fragment puisse être identifié par la prédication de la relative qui suit. Si *CE* figure dans ces énoncés de bonne heure, avant de se fixer dans les « périphrastiques » et les interrogatives indirectes, c'est probablement parce que la partie instructionnelle du démonstratif, celle qui indique la manière dont s'effectue la référence, y est davantage sollicitée. Cela reviendrait à dire que dans le cas des « pseudo-périphrastiques », *CE* garde des traces de son origine démonstrative, renvoie à un référent catégorisé, mais non-individualisé (Theissen 2020). Cette hypothèse est basée sur l'observation du corpus Ancien Français de Frantext. Une étude incluant d'autres corpus sera nécessaire pour la confirmer et valider les remarques sur le mouvement de balance. Une précision supplémentaire : les attestations sans *CE* de la période MF conduisent à des ambiguïtés, particulièrement visibles dans les textes en vers (lesquels obéissent, certes, à la contrainte du mètre). Ainsi, l'exemple suivant admet deux lectures :

- (20) Ci commence le livre du Voir Dit. /A la loenge et a l'onour /De tresfine
Amour que je honnour, /Aim, obeÿ et sers et doubtte, /Qu'en lui ay
mis m'entente toute ; /Et pour ma gracieuse dame A cui j'ay donné
corps et ame /Et que j'aim de vray cuer d'ami, /Sanz comparison plus
que mi ; /Et d'Esperance la vaillant, /Qui unques ne me fu faillant,
/Vueil commencier chose nouvelle, / *Que* je feray pour Toute Belle.
(Machaut, *Voir Dit*, 1364, 40)
< ...je veux commencer une chose nouvelle, ce que je ferai pour toute
(femme) belle > ou < ...je veux commencer une chose nouvelle que je
ferai pour toute (femme) belle >

Le maintien de *CE* dans les « pseudo-périphrastiques » et son apparition dans les « périphrastiques » participe à la réorganisation du système des relatives, répond au besoin de les distinguer des relatives à antécédent nominal. Cette réorganisation, possible grâce à la transcatégorialité de *CE*, adopte des rythmes différents pour chaque sous-type : *ce que* semble s'imposer dans les « pseudo-périphrastiques » dès l'AF, alors qu'il faut attendre le MF pour que *ce que* devienne la construction majoritaire dans les « périphrastiques ». On observe le même flottement dans le cas des circonstancielles.

4. *CE* dans les circonstancielles

Les circonstancielles couvrent des domaines sémantiques très différents et méritent une étude très détaillée. Il va sans dire que les lignes qui suivent ajoutent au dossier ouvert seulement quelques remarques.

En latin, beaucoup de circonstanciels se réalisent *via* des systèmes corrélatifs (Ernout et Thomas 1965 : 342). Ainsi, dans (21), *eo consilio ut*, dont le sens littéral est « dans ce dessein, dans cette intention », introduit la finale en *pour que* :

- (21) ... tamen angustiis viarum, quam maxime potest, contrahit, *eo consilio ut* in summam contemptionem hostibus veniat. (C. Iulius Caesar, *Commentarii belli Gallici*, lib.5, pag.86, LLA 260)
 ‘... il rassembla les cohortes, autant qu’il le put, dans des routes très étroites *pour* rendre l’ennemi le plus méprisable.’

Seules les circonstanciels introduites par une préposition ou assimilée (par un terme transcatégoriel, comme, par exemple, un adverbe utilisé en tant que préposition) attestent la présence d’un démonstratif : *in eo quod*, *ab eo quod*, *pro eo quod*. Ce « modèle » n’est suivi que partiellement dans les textes en Ancien Français. Si les prépositions *a* et *en* sont toujours suivies par *CE QUE* pour introduire des temporelles :

- (22) Seingnor, fet il, mout me merveil / que li donnez itel conseil. / *A ce que* je dire vous oi, / vous amez le sien pro mout poi. (*Roman de Thèbes*, 1150, 138)
 ‘Sire, dit-il, je suis très étonné que vous lui donniez ce conseil. A vous entendre dire cela, je déduis que vous l’aimez très peu.’
- (23) *En ce que* cele dit son conte / Ot la roïne molt grant honte. (*Graelent*, 1160, v.814)
 ‘Pendant qu’elle disait cela, la reine fut prise de honte.’

avant, *dès*, *après*, *puis* sont majoritairement suivies par *QUE* seul dans les textes en AF. Ainsi, *puis que* peut être utilisé soit avec une valeur temporelle (24), soit avec une valeur causale (25) :

- (24) Tu m’as, dist il, mult enoré / E assez m’as del tuen duné / E je te serf e servirai;/ Se bien l’ai fait, mielz le ferai. / Mais, *puis que* jo en ta curt fui, / E *puis que* jo ta gent cunui, / Ai jo assez aparceü, / Assez oï, assez veü, / Que tu nen as barun ki t’aint. (Wace, *Le Roman de Brut*, 1155, 364)
 ‘Tu m’as, dit-il, traité avec beaucoup d’honneur, et tu m’as beaucoup donné. Je te sers et te servirai. Si je l’ai bien fait, je le ferai encore mieux. Mais, *depuis que* je suis arrivé à ta cour et *depuis que* j’ai connu les hommes de ta cour, j’ai beaucoup vu et beaucoup entendu, et je me suis aperçu que tu n’as pas dans ta cour un seul noble qui t’aime.’
- (25) Sire, fait il, au mien espoir, / vous dites bien et dites voir ; / *puis que* nos vient tel aventure, / de retourner est bien mesure. (*Roman de Thèbes*, 1150, 165)
 ‘Sire, dit-il, selon moi, vous dites juste et vrai ; *puisque* une telle chose est advenue, il nous faut retourner.’

À l’opposé, pendant la même période, la présence de *CE* est nettement majoritaire dans le cas de *pour ce que, ja soit ce que, sans ce que*.

La situation semble s’inverser en MF où *CE QUE* et \emptyset *QUE* alternent après *durant après, avant, dès*. Plusieurs études de Combettes (2006 a, b, 2008, entre autres) livrent les explications de cette variation, montrant que *CE* participe à la construction d’un cadre, alors qu’en son absence, c’est l’action verbale qui s’en trouve privilégiée. En guise d’exemple : dans (26), le départ n’a pas encore eu lieu, alors que dans (27), il s’agit d’une prolepse, l’exil, nominalisé par *CE*, est un fait réel et *CE* fonctionne comme un cataphorique :

(26) [...] Grant paor a de son ami, / au chevalier crie merchi, / que a lui a jousté *avant / que* il s’ens departist atant. (*Espine*, 13^e s., v. 459-463)
‘Elle a peur a pour son ami, elle réclame la grâce au chevalier qui avait affronté son ami au combat avant qu’il <le chevalier> ne parte.’

(27) Li rois, qui bien savoit que les barons ne l’avoient pas a cuer et que il le menaçoient, apela I jor celi Guinement *avant ce que* il fust essiliez dou roiaume. (*Chroniques de France* 1, 13^e s., 28)
‘Le roi qui savait bien que ses nobles ne l’estimaient pas et qu’ils proféraient des menaces contre lui appela un jour Guinement avant de l’exiler du royaume.’
< avant l’arrivée du moment où celui-ci fut exilé du royaume >

L’introduction de *CE* pendant le Moyen Français pourrait s’expliquer par la nécessité d’avoir un support nominal – on verra plus loin le même cas avec les complétives indirectes – pour focaliser un élément de l’énoncé. Par la suite, le système va subir une réorganisation (Combettes 2020 : 135-136) conduisant à l’élimination de *CE*. La raison essentielle est, comme dans les cas des constructions examinées en 3.1. et 3.2., essentiellement syntaxique : la stabilisation des locutions conjonctives dans les circonstancielles éliminera toute trace d’élément nominal, la langue privilégiant l’expression des dépendances syntaxiques au détriment de la sémantique.

5. *CE* dans les complétives

5.1. *CE* dans les complétives directes

Les textes les plus anciens offrent trois alternances : *ce que*, où les deux termes sont contigus ; *ce... que*, groupe discontinu ; enfin *que*, seul. Les exemples suivants autour du verbe *dire* illustrent respectivement ces trois agencements :

(28) ...Bede De Tempore / Dit *iço que* Romelus, / Quant de Rume fud dux, / Fist un deseivrement / de la rumaine gent. (Philippe de Thaon, *Comput*, 1118, v.752-756, base BFM)

‘Bède Le Vénérable dans *De Temporibus* dit que Romulus, lorsqu’il était duc de Rome, sépara la gent romaine.’

(29) *Ço dist li reis que sa guerre out finée. (Chanson de Roland, 1125, v. 705)*

‘Le roi dit que sa guerre est finie.’

(30) *Dient Franceis que grant bataille i ad... (Chanson de Roland, 1125, v.734)*

‘Les Français disent que c’est une grande bataille.’

Les commentaires produits autour de la structure discontinue dans les textes médiévaux incitent à interpréter *CE* comme une forme nominale autonome en fonction de COD. Des études antérieures (Capin 2019 a et b, 2020) me conduisent à l’analyser comme une partie de la conjonction, et ceci, en raison des faits suivants : 1) la faible proportion de complétives en *ce que / ce ... que* ; 2) la structure apparaît majoritairement avec les verbes *dire*, *voir* et *savoir*¹¹, alors que *que* seul introduit la subordonnée après une palette beaucoup plus variée de verbes introducteurs (par ex. *cuidier*, *creanter*, *connaistre*, *douter*, *establiir*, *loer*, *mander*, *oïr*, etc¹²) ; 3) la complétive en *ce que / ce ... que* (contigus ou non) ne dépasse pas le 13^e s. ; 4) elle se manifeste essentiellement dans des textes en vers ; et surtout 5) en latin tardif émerge, après les verbes *dire* et *savoir*, une complétive introduite par une forme de démonstratif suivi d’un relatif – *eo quod*, *hoc quod* –, modèle qui s’impose par la suite (Bodelot 2003 : 162-178 ; Herman 1963 : 32 ; Perrochat 1932 : 141 ; Greco 2012, entre autres). Les attestations de *CE QUE* dans les complétives médiévales rappellent ce calque. *CE* a pu avoir une exploitation discursive cataphorique (Marchello-Nizia 2019) : en souvenir de la partie déictique contenue dans un démonstratif, pour insister sur l’entité que représente la subordonnée ou comme simple marque orale de segmentation des énoncés. En effet, l’étude de la distribution des maillons des chaînes de références entre la principale et la subordonnée en AF (Capin 2019 a) montre que la complétive en *QUE* (seul) introduit plus de sujets coréférentiels que la complétive en *CE QUE*. Si *CE* est toujours nominal dans ce cas, il s’agit d’un nominal moins prototypique que celui d’un nom indépendant : les bases de données consultées n’offrent pas

¹¹ On trouve toutefois un exemple avec le verbe *prier* dans *Saint Alexis* :

Ço li deprient, la sue pïetet, / que lur anseinet ol poissent recovrer. (*Saint Alexis*, 1050, v. 310-311)

‘Ils lui demandent, « par pitié », qu’il leur enseigne où ils puissent le retrouver.’

¹² J’ai trouvé une seule exception :

Car li Judeu penserent *co qu’il* ocoïroient Jhesum et, s’il avoient lui mort, dunc lor remanroient lor regnes et lor sacerdoces. (*Commentaire en prose sur les psaumes*, 12^e s., 76, BFM)

‘Car les habitants de Judée pensèrent qu’ils tueraient Jésus et, qu’après sa mort, ils garderaient leur possessions et sacerdoces.’

d'attestations où il alterne avec un nom. Les rares cas où l'on trouve un autre terme de type nominal à la place attendue de *CE*, concernent les complétives après des tournures impersonnelles avec les verbes *advenir* et *être*¹³ :

- (31) Or dit li contes dou Saint Graal ci endroit que quant il *avint chose que* Eve la pecheresse, qui la premiere fame fu, ot pris conseil au mortel anemi, ce fu au deable... (*Queste Graal*, 1220, 210)
 'Maintenant, ici même, le conte du Saint Graal dit que lorsqu'il arriva qu'Eve la pécheresse, qui fut la première femme, prit conseil à l'ennemi mortel de Dieu, c'est-à-dire au diable...'
- (32) Et avint que li chevaliers le sivoit plus pres que nus des autres et *fu chose que* li rois perdi toute sa compagnie fors cel chevalier. (*La Suite du Roman de Merlin*, 1235, §161, 123)
 'Il arriva que le chevalier le suivait plus près qu'aucun autre et <il se fit que> le roi perdit tous ceux qui l'accompagnaient, sauf ce chevalier.'

Cependant, si l'on trouve *advenir + chose que / être + chose que*¹⁴, on ne trouve jamais *advenir + ce que / être + ce que*.

5.2. CE dans les complétives indirectes

Le cas des complétives indirectes ajoute un argument supplémentaire en faveur de l'analyse de *CE* proposée pour les complétives directes : dans les indirectes *que* et *ce que* alternent, mais cette alternance est liée à l'expression ou la non-expression de la préposition. Lorsque la préposition est exprimée, *CE* est présent, même dans des textes en vers :

- (33) La reïne mout sagemant / Au congié prandre le *mercie* / *De ce que* il l'a tant servie ... (Chrétien de Troyes, *Charrette*, 1177, 47b)
 'La reine, au moment de prendre congé, le salue avec courtoisie et le remercie de ce qu'il l'a autant servie.'
- (34) Qant conter l'ot, Deu *en mercie* / *Que* plus n'i out fait o s'amie. (Bérout, *Le Roman de Tristan*, 1170, 12)
 'Quand il l'entend, il rend grâce à Dieux qu'il se soit comporté avec réserve vis-à-vis de son amie.'
- (35) (déjà cité sous 22) « Seingnor, fet il, mout *me merveil* / *que* li donnez itel conseil. » (*Thèbes*, 1155, v. 4417-4420)
- (36) Durement *s'est esmerveille* / *De ce que* jors encor n'est mie. (Gautier de Coinci, *Miracles Nostre Dame*, t.4, 1218, 228)
 'Il s'étonne beaucoup de ce que le jour ne soit pas encore levé.'

CE participe à la subordination ; la présence de la préposition fait de lui un nominal vague déterminé parce qu'il faut un terme

¹³ Pour Buridant (2019 : 588-589), il s'agit de verbes essentiellement impersonnels.

¹⁴ Voir *supra* (10-12) et les remarques sur le statut de *chose*.

nominal après une préposition. Dans la langue moderne, cet emploi se maintient. Il n'en est pas moins « curieux » : *CE* est devenu un clitique au fil des siècles, et pourtant, dans la langue contemporaine, l'emploi après préposition n'est *a priori* pas accessible aux clitics. Il faudrait y voir un résidu de la configuration médiévale.

5.3. *CE* dans les complétives sujets

Je regroupe sous cette appellation deux cas : celui de la complétive sujet à proprement parler et celui de la complétive après une construction impersonnelle¹⁵.

Deux réalisations de la première sont attestées dans les textes en AF : la construction avec *CE QUE* adjoints ou disjoints, et la construction avec *QUE*, seul. La construction la plus fréquente est celle avec *CE QUE* conjoints ; elle renvoie majoritairement à un fait réel : en (37) Érec emmène Énide, provoquant les larmes de l'assemblée ; en (38) le roi se sépare de son chevalier favori ; en (39) Guillaume reconnaît sa faiblesse devant Guibourc :

- (37) Toz et totes vos comant gié/ a Deu, si me donez congié./ que trop me feites demorer, / et *ce que je vos voi plorer* / me fet grant mal et grant enui. » (Chrétien de Troyes, *Erec*, 1170, 11c)
'Je vous recommande à Dieu, tous et toutes. Permettez-moi de partir car vous m'avez retenu ici trop longtemps et le fait que je vous vois pleurer m'attriste et me chagrine.'
- (38) *Ce que je part de vos* me fait le cuer doloir. (*Roman d'Alexandre*, br. 3, 1180, 204)
'Le fait que je me sépare de vous m'afflige.'
- (39) Veil sui e feble, ne puis armes porter, *Ço* est failli *que* Deus m'aveit presté... (*Chanson de Guillaume*, 1150, 59)
'Je suis vieux et faible, je ne puis porter des armes. Ce que Dieu m'avait prêté est arrivé à son terme...'

A l'inverse, comme dans les cas des circonstancielles, *QUE* seul privilégie la succession des actions ou note des événements incertains. C'est le cas de (40) où Merlin rappelle au roi Pellinor la prédiction d'un fou – il sera dévoré par des bêtes sauvages le jour où il se mettra au pouvoir d'autrui ; Pellinor conteste :

- (40) Car de che que il me dist que je seroie en autrui subjection me dist il voir, car je m'en sui nouvelement mis en la garde mon signeur le roi Artus et en sa compaignie qui chi est. Mais *que* j'aie laissiet ma char devourer a lions ne sai ge nient que che soit voirs encore. (*La Suite du Roman de Merlin*, §307)
'Car, en me prédisant que je me soumettrai à autrui, il a dit une

¹⁵ Elles ne sont pas associées dans la *Grammaire Méthodique du Français* (2021 : 826-828).

part de vérité car je me suis mis récemment sous la protection du roi Arthur et j'ai rejoint ses compagnons qui sont ici. Mais le fait que j'aie laissé ma propre chair dévorer par les lions, n'est pas encore vrai, que je sache.'

La capacité de CE à focaliser des faits a été particulièrement exploitée dans les textes argumentatifs de la fin du Moyen Français et au début de la période préclassique (Combettes 2021).

Les deux modèles – par CE QUE et QUE – prolongent, une fois de plus, les modèles latins : *eo/hoc quod* (association continue ou discontinue) semble dominant (41 et 42) ; mes décomptes des attestations de la base Latin Library Texts (LLT) montrent que *quod*, seul, est moins répandu (43) :

- (41) Nam **eo quod** bona magna etc. est attingta, non potest non esse (Raimundus Lullus, *Ars Inuentia veritate*, 1.62, LLT 121)
'Le fait que de grand biens, etc. sont atteints ne peut pas être vrai...'
- (42) **Quod** illa autem simulet quasi grauedo profluat, **Hoc** ne sic faciat... (Plaute, *Asinaria*, 104, LLT 127)
'Et qu'elle fasse semblant de s'écouler de tout son corps, <ce> ne devrait pas être fait comme ceci...'
- (43) Temere est **quod** tu tristi cum corde gubernas. (Q. Ennius, *Annalium fragmenta (in aliis scriptis seruata)*, LLT 117)
'Le fait que tu gouvernes avec un cœur triste est un hasard.'

On le sait bien : en français moderne, c'est le nom *fait* qui est sollicité dans ces constructions. Dans ce cas, son interprétation n'est pas factuelle, comme dans *Le fait qu'elle abandonne me surprend*. Ne constituant pas un argument du verbe *abandonner*, on peut le supprimer – *Qu'elle abandonne me surprend*. La construction rappelle alors la configuration médiévale. En revanche, il est impossible d'avoir en français moderne CE *qu'elle abandonne me surprend*, car CE ne peut pas être utilisé pour une référence centrée sur le verbe. Les particularités des usages modernes du nom *fait* ont été étudiées par Huot (1981 : 192-197), Le Goffic (2008), Van De Velde (2013). Au Moyen Age, le nom *fait* possède un contenu sémantique précis : il fonctionne comme une structure dénominateur et ne peut pas anticiper le contenu de la complétive ; *fait* est un nom classifiant, il accepte des structures génitives et des expansions relatives :

- (44) Mais ceste mesqueance vous envoie Diex pour *le fait* que vous fesistes chiés le roi Pellehan en lieu de venganche, si n'est mie la venganche si grans comme *li fais* le requesist, che vous mande Merlins par moi. (*La Suite du Roman de Merlin*, 1235, § 226,183)
'Mais ce malheur Dieu vous l'envoie pour se venger de l'action que vous avez commise chez le roi Pellehan. Et encore cette vengeance n'est pas aussi grande comme le fait l'aurait demandé, c'est ce que Merlin vous fait dire par moi.'

Dans le cas des complétives sujets après un verbe « non-essentiellement impersonnel » (*il est droit, il me poise, etc.*) (Buridant 2019 : 589-603), on trouve trois configurations :

- le type Sujet Non-Exprimé + construction impersonnelle + *QUE* + complétive
- (45) Sire, ce li dient trestuit, / a bon droit serions destruit, / se cist n'en a bien sa merite / de la folie qu'il a dite, / et du forfet et de l'outrage / *droit est qu'il* i mete son gage. (*Thèbes*, t.2, 1150, 110)
 'Sire, dirent-ils, nous serions tous détruits à juste titre ; si celui-ci ne tire aucun bénéfice de la folie qu'il a dite, du crime et de l'outrage, au moins est-il juste qu'il relève le défi.'¹⁶
- le type Sujet *Il* + construction impersonnelle + *QUE* + complétive :
- (46) « Ha ! Dieux, benoit soiés vous ! Voirement abatés vous tout orgueil et exaulciés humilité, car *il est droit que* orgueil chie et humilité monte. » (*La Suite du Roman de Merlin*, 1235, 543)
 'Ah, Dieu, béni soyez-vous ! Assurément, vous abattez tout orgueil et exhaussez l'humilité, car il est juste que l'orgueil tombe et que l'humilité monte.'
- le type *CE* + construction impersonnelle + *QUE* + complétive :
- (47) « Guillaume, *ce n'est mie droit / Que* tu fes bosoigne orendroit / A la feste de nostre saint. » (Jean Le Marchant, *Miracles de Notre-Dame de Chartres*, 1262, 207)
 'Guillaume, il n'est pas juste que tu travailles aujourd'hui, à la fête de notre saint.'

J'ai proposé, dans une étude antérieure (2019 b), d'analyser le dernier type comme une dislocation *CE... QUE*, à l'image de celle observée dans les complétives directes. Une étude actuellement en cours me permettra de valider ou d'invalidier cette hypothèse. En attendant, je voudrais signaler qu'en présence de *CE* la proposition attire l'attention sur un fait concret, unique, signale une expérience visuelle particulière ou renvoie à l'opinion du locuteur. *CE* joue alors le même rôle que *celui* dans les autres complétives sujets.

Les deux constructions qui suivent ré-exploitent la plasticité de *CE*. Dans ces constructions *CE* ne participe pas à la subordination. Le lien avec ce qui précède est pourtant suggéré par beaucoup de chercheurs qui proposent d'y voir la trace d'une opération de réduction de la complétive.

¹⁶ La construction est toutefois ambiguë : comme *droit* est un terme transcatégoriel – il peut être nom, adjectif ou adverbe – certains linguistes proposent d'y voir le sujet (dépourvu d'article) de la construction impersonnelle. Pour une discussion, voir Capin (2023 b).

6. CE dans l'incise

- (48) Volras m'i tu mener ? – Je non, / *ce li respondi li vaciers* ; / qui me donroit plain .ii. mostiers / de fin or, n'iroie jo là. (*Vengeance Raguidel*, 7, 1200)
 'Voudras-tu m'y amener ? – Moi non, répondit le vacher, même si l'on me donnerait deux églises pleines d'or fin...'
- (49) Amis, *ce dist Garins*, savéz comment il va ? (*Les Enfances Garin de Monglane*, 1400, 44v)
 'Ami, dit Garin, savez-vous comment il va ?'

CE figure dans toutes les incises, quelle que soit leur position (initiale, médiane et finale), jusqu'au 15^e s., période où ses attestations de raréfient. Sa présence n'est pas liée à la catégorie (nominale ou pronominale) du sujet de l'incise. Il apparaît essentiellement avec le verbe *dire*, moins avec *faire* ou *respondre*. Dans l'incise médiane, CE suit le plus souvent un terme d'adresse ou une interjection et précède un énoncé à l'impératif, rendant difficile une interprétation en termes de reprise pronominale du contenu propositionnel. J'avais proposé, dans une étude antérieure (Capin 2020), de l'interpréter en tant que marque orale pour signaler les frontières de l'incise, en bref, un emploi où CE sort de toute fonction démonstrative. Cette interprétation était confortée par la présence de tournures répétitives en latin qui avaient probablement la même fonction.

7. CE dans l'incidente

La configuration est différente de la précédente¹⁷. Jusqu'au 15^es., CE y est régulièrement attesté, comme dans le cas des incises :

- (50) Sa reregarde lerrat derer sei : / lert i sis niés, li quens Rollant, *ço crei*, / E Oliver, li proz e li curteis. (*Chanson de Roland*, 1125, v.575-576)
 'Il laissera derrière lui son arrière-garde : son neveu y serra, le comte Roland, je crois, et Olivier, le vaillant et le courtois.'

Cette présence est justifiée par les liens plus explicites que l'incidente entretient avec l'amont et l'aval. Après le 15^es., CE, pronom, est progressivement remplacé par LE. Ce remplacement correspond à une évolution dans l'expression de la continuité thématique, à la modification des statuts de CE et à sa spécialisation dans les contextes subordonnants – celui des relatives « périphrastiques » et « pseudo-

¹⁷ 1) La prise en charge de l'énoncé est différente : si l'on compare l'incidente et l'incise, on verra une distribution différente des maillons des chaînes de références. 2) L'incidente est attestée dans des passages hybrides assimilés au DIL pour noter la parole auctoriale ou celle d'un protagoniste. 3) Le verbe de l'incidente n'est pas un verbe de parole, mais un verbe psychologique : son objet n'est pas seulement un acte de parole, mais aussi un acte de pensée.

périphrastiques », des interrogatives indirectes, des exclamatives, etc. *LE* devient un candidat meilleur pour noter la saillance d'un référent déjà repéré.

8. Conclusion

La description proposée montre le parcours sinueux de *CE* depuis la langue ancienne aux réalisations contemporaines : absent de la « périphrastique » et de l'interrogative indirecte, il va progressivement s'y imposer ; alternant avec *QUE* dans la circonstancielle, la complétive directe et la complétive sujet, il va, au fil des siècles, laisser la place à *QUE*, seul ; il va se stabiliser dans la « pseudo-périphrastique » et disparaître définitivement de l'incidente et de l'incise. Une histoire de vases communicants, légitimée par son statut transcategoriel. La même forme de surface – *CE* –, « couvre » différentes catégories : depuis le pronom démonstratif, en passant par le nominal de sens vague renvoyant à un référent non-categorisé ou à un référent non-individualisé, jusqu'au marqueur de délimitation des énoncés.

Cette description mérite d'être assortie de l'histoire de *QUE*, autre item transcategoriel. Des perspectives de travail prometteuses pour lesquelles je dis, une fois de plus : Merci, Annie !

Références bibliographiques

- Bisang, W (2014), "Overt and hidden complexity – Two types of complexity and their implications", *Poznan Studies in Contemporary Linguistics*, 50/ 2, p. 127-143.
- Bodelot, C. (éd.) (2003), *Grammaire fondamentale du latin*, Vol. X : *Les propositions complétives en latin*, Peeters, Leuven.
- Buridant, C. (2019), *Grammaire du français médiéval*, ELiPhi, Strasbourg.
- Capin, D. (2019a), « Présence du démonstratif dans des contextes subordonnants en français médiéval. Variation, évolution et hypothèses », in Capin, D. et al. (éds), *Le français en diachronie*, ELiPhi, Strasbourg, p.87-103.
- Capin, D. (2019b), « Complexité des structures en français médiéval : l'alternance *que / ce que* dans les complétives », in Burov, I. et Fiorentino, G. (éds), *La Complexité dans les langues romanes*, CU Romanistika, Sofia, p. 265-287.
- Capin, D. (2020), « *Ce* dans les incises en français médiéval (12^e -16^e s.) », *Studia de lingvisticā*, 10, p. 79-101.
- Capin, D. (2022), « Coordination, Complémentation et Sujet zéro en français médiéval : trois faits de langue à la lumière de la *Coutume de Normandie* », *Studia Linguistica Romanica*, 8, p. 36-70.
- Capin, D. (2023a), « Gradience, gradualness et transcategorisation », *Scolia*, 37, p. 39-58.
- Capin, D. (2023b), « *Il est droit que je vous die verité* : étude de quelques complétives sujet », in Saiz-Sanchez, M. et Gomez-Jordana Ferary, S.

- (dirs), *Études de sémantique et de pragmatique en synchronie et diachronie. Hommage à Amalia Rodriguez Somolinos*, Presses Universitaires Savoie Mont Blanc, Chambéry, p. 221-240.
- Capin, D. (2024, à par.), « Complexité et simplicité des changements linguistiques : histoire des locutions temporelles (*une*) *piece (de temps), peça, un long temps, longtemps, longuement, (il y) a longtemps* du Moyen Age du Français Classique », in Do-Hurinville, D.-T. et al., *La complexité dans le langage*, Champion, Paris.
- Capin, D. (en préparation), *Muances merveilleuses : transcatégorisations en langue et littérature*, document sur demande.
- Capin, D. et Badiou-Monferran, C. (2020), « A l'aune de la transcatégorisation : modélisation des emplois de *ET* dans la langue d'hier et d'aujourd'hui », in Do-Hurinville, D.-T. et al. (dirs), *De la transcatégorialité dans les langues*, Editions de la Société de Linguistique de Paris, Paris, p. 153-195.
- Combettes, B. (2001), « Emergence d'une catégorie morphosyntaxique : les déterminants nominaux », *Linx*, 45, p. 117-126.
- Combettes, B. (2006a), « La grammaticalisation des locutions conjonctives : l'opposition *que / ce que* », *Faits de langue*, 28, p.95-106.
- Combettes, B. (2006b), « La formation des locutions conjonctives temporelles : le cas de *dès que* », in Moline, E. et al. (éds), *Les connecteurs temporels du français*, Rodopi, Amsterdam, p. 1-19.
- Combettes, B. (2008), « La Variation *que / ce que* et la formation des locutions conjonctives en français », *Linx*, 59, DOI : 10.4000/linx.621.
- Combettes, B. (2020), « L'évolution des locutions conjonctives en français : l'opposition *que / ce que* », *Langue Française*, 205, p. 121-139.
- Combettes, B. (2021), « La topicalisation d'une proposition et l'opposition *que / ce que* », in Glikman, J. et al. (éds), *De la diachronie à la synchronie et vice versa. Mélanges Annie Bertin*, Presses Universitaires Savoie Mont Blanc, Chambéry, p. 43-61.
- Damourette, J et Pichon, E. (1911-1940), *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*, D'Artrey, Paris.
- Ernout, A. et Thomas, F. (1965), *Syntaxe Latine*, Klincksieck, Paris.
- Gary-Prieur, M.-N. (2007), « Les relatives détachées de la forme "..., *ce qu-P*" », in Flaux, N. et Stosic, D. (dirs), *Les constructions détachées : entre langue et discours*, Artois Presses Université, Arras, p. 171-187.
- Greco, P. (2012), "Aspetti della complementazione frasale in alcune carte notarili della Longobardia minore (IX secolo)", in Sornicola, R. et Greco, P. (édss), *La lingua dei documenti notarili alto-medievali dell'Italia meridionale*, Tavolario, Cimitile, p. 143-164.
- Herman, J. (1963), *La Formation du système roman des conjonctions de subordination*, Akademie-Verlag, Berlin.
- Himmelmann, N. P. (1996), "Demonstrative in narrative discourse: A taxonomy of universal uses", in Fox, B. (ed.), *Studies in Anaphora*, John Benjamins, Amsterdam, p. 205-254.
- Huot, H. (1981), *Construction infinitives du français : le subordonnant « de »*, Droz, Genève.
- Jokinen, U. (1986), « Le rôle de *ce* neutre dans les relatives du moyen français », in Suomela-Härmä, E. et Välikangas, O. (éds), *Actes du 9^{ème} Congrès des Romanistes Scandinaves*, Société Néophilologique, Helsinki, p. 165-179.
- Kunstmann, P. (1990), *Le relatif-interrogatif en ancien français*, Droz, Genève.

- Kuyumcuyan, A. (2011), « Syntaxe et sémantique du relatif de liaison en français moderne », *Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté. Série Littérature et histoire des pays de langues européennes*, Belles Lettres, p. 187-204.
- Kuyumcuyan, A. et Theissen, A. (dirs) (2020), *Langue Française*, 205 (Ce : syntaxe et sémantique).
- Le Goffic, P. (2005), « *Ce qui, ce que* : C.Q.F.D. », *Pratiques*, 125-126, p. 25-47.
- Le Goffic, P. (2008), « *Que* complétif en français : essai d'analyse », *Langue française*, 158, p. 53-68.
- Le Goffic, P. (2020), « *Ce qui / Ce que* : essai de description syntaxique et sémantique », *Langue française*, 205, p. 81-101.
- Lehmann, C. ([1982] 2002), *Thoughts on grammaticalization*, Arbeitspapiere des Seminars für Sprachwissenschaft der Universität, Erfurt.
- Marchello-Nizia, C. (1995), *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Armand Colin, Paris.
- Marchello-Nizia, C. (2019), « *Ce, il, cela, ça* : le cycle des cataphoriques en français, hypothèse sur l'origine de *ça* », in Capin, D. et al., *Le français en diachronie*, ELiPhi, Strasbourg, p. 169-181.
- Muller, C. (2018), « L'emploi de *ce* dans les reprises de contenu propositionnel », *Scolia*, 32, p. 117-141.
- Muller, C. (2020), « Le *ce* antécédent des constructions de type "relatif" : un pronom démonstratif ? », *Langue française*, 205, p. 101-121.
- Perrochat, P. (1932), « L'infinitif de Narration », *Revue des Etudes Latines*, 10, p. 187-220.
- Riegel, M., Rioul, R. et Pellat, J.-C., (2021), *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris.
- Theissen, A. (2020), « Sur le statut et fonctionnement de *ce* clitique », *Langue française*, 205, p. 13-29.
- Väänänen, V. (1967), *Introduction au latin vulgaire*, Klincksieck, Paris.
- Van de Velde, D. (2013), « La construction *le fait que p* constitue-telle une structure binominale dénomminative ? », *Cahiers de Lexicologie*, 103, p. 145-163.
- Wunderli, P. (1978), « *Ce* neutre en moyen français », in Wilmet, M. (éd.), *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale en moyen français*, Vrije Universiteit Brussel, Bruxelles, p. 185-253.